AS/HO

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2011- 290 /PRES/PM/MAECR/MEF/MT portant ratification de l'accord de don n° H 6160-BF conclu le 25 octobre 2010 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement additionnel au projet sectoriel des transports (PST).

Visa CF 7 0165

LE PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

VU la Constitution;

VU le décret n° 2011-002/PRES du 13 janvier 2011 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n°2011-004/PRES/PM du 16 janvier 2011 portant composition du Gouvernement;

VU la décision n° 2011-003/CC du 07 avril 2011 sur la conformité à la Constitution de l'accord de don n° H 6160-BF conclu le 25 octobre 2010 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement additionnel au projet sectoriel des transports (PST)

VU l'ordonnance n° 2011-002/PRES du 11 avril 2011 portant autorisation de ratification de l'accord de don n° H 6160-BF conclu le 25 octobre 2010 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement additionnel au projet sectoriel des transports (PST)

VU le décret n°2011-072/PRES/PM/SGG-CM du 24 février 2011 portant attributions des membres du Gouvernement;

DECRETE

<u>ARTICLE 1</u>:

Est ratifié l'accord de don n° H 6160-BF conclu le 25 octobre 2010 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement additionnel au projet sectoriel des transports (PST).

ARTICLE 2:

Le don d'un montant de dix millions sept cent mille (10 700 000) de DTS sera entièrement consacré au financement dudit crédit tel que décrit dans l'accord et ses annexes.

ARTICLE 3:

Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale et le Ministre de l'économie, des finances et le Ministre des transports sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel du Faso.

Ouagadougou, le 10 mai 2011

Le Premier Ministre

<u>Tertius ZONGO</u>

Le Ministre de l'économie et des finances

Le Ministre d'Etat, Ministre des affaires étrangères et de la coopération régionale

<u>Lucien Marie Noël BEMBAMBA</u>

Bentrant

Le Ministre des transports

Gilbert G. Noël OUEDRAOGO